

NORMANDIE EQUINE VALLEE

N°: 2022-06

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Sur l'approbation du compte administratif 2021

Réunion du 28 mars 2022

Réunis le 28 mars 2022 à 14h00, à Saint Contest sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON-GUILLAS, Malika CHERRIERE, Patricia GADY-DUQUESNE, Sophie GAUGAIN et Messieurs David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

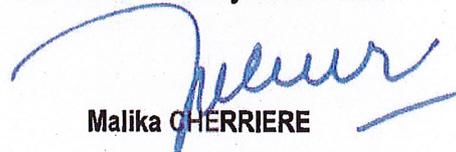
Sont excusés : Mesdames Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNE, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES et Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

Le comité syndical de Normandie Equine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente du syndicat mixte,

ARRETE à l'unanimité le compte administratif du syndicat mixte pour l'exercice 2021 tel qu'annexé à la présente délibération.

La Présidente du syndicat mixte



Malika CHERRIERE